



NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Trentième réunion du Comité d'experts

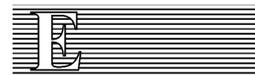


COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE

Sixième réunion du Comité d'experts

Réunion du Comité d'experts de la quatrième réunion annuelle
conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des
finances de l'Union africaine et de la Conférence des ministres
africains des finances, de la planification et du développement
économique de la Commission économique pour l'Afrique

*Addis-Abeba (Éthiopie)
24 – 27 mars 2011*



Distr.: Générale

E/ECA/COE/30/6
AU/CAMEF/EXP/6(VI)
Date: 17 février 2011

Original: FRANÇAIS

**CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR
UNE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE : PERSPECTIVES ET
POLITIQUE POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE**

RÉSUMÉ

Cinquante ans après les indépendances, l'Afrique toute entière recherche sa voie pour le décollage économique. C'est ce qui justifie notre intérêt pour la rédaction de ce papier. Notre démarche suggère de mettre un accent sur le développement des ressources humaines, l'élaboration de politiques sociales et financières cohérentes et l'industrialisation au sein des économies africaines. Nous mettons aussi l'accent sur le rôle des institutions locales et de la communauté internationale.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. La croissance constitue un moteur incontournable du développement économique. Cependant, les théories de croissance tendent de plus en plus à intégrer les facteurs humains ou psychologiques dans les stratégies de développement. Ainsi, selon le modèle de Solow, d'inspiration néoclassique, les pays en développement rattraperaient mécaniquement les pays développés (PD). Selon le même auteur la croissance ne pouvait connaître de terme, parce que stimulée par le progrès technique. Ce modèle, optimiste s'oppose au modèle de Harrod-Domar, développé dans les années 1940 et inspiré de la *Théorie générale de l'emploi de l'intérêt et de la monnaie* de Keynes. Harrod-Dumar souligne le caractère instable de la croissance et la nécessité d'une intervention étatique pour la soutenir. À partir des années 60, certains auteurs s'intéressèrent à l'émergence d'une société postindustrielle, fondée sur une économie de l'information; ce qui amena le Prix Nobel d'économie Gary Becker à insister sur le capital humain que constituent les compétences, les expériences et les savoirs. Aussi intègre-t-on progressivement dans les modèles de croissance, des facteurs intrinsèques à l'économie, en tentant de mettre en relief l'interdépendance entre le développement économique, social et culturel. Dans les années 80, la théorie de la croissance endogène formulée par Paul Romer et Robert E. Lucas intègre la notion de capital humain en insistant sur l'importance de l'éducation, l'innovation et la santé pour le développement économique.

2. Dans ces conditions, le rôle de l'État va donc s'avérer prépondérant car il pourrait créer un cadre propice pour l'accroissement des compétences afin que se développe un système efficace de production et de distribution des biens et services, résultat possible grâce à l'amélioration de l'environnement juridique. À ce stade, l'Afrique semble encore à la traîne. En effet, son environnement politique, économique et institutionnel nécessite davantage de sérieux et d'originalité pour améliorer la réglementation et la qualité de la gouvernance, développer les infrastructures et le marché des facteurs et des produits, limiter la corruption et faciliter l'accès au crédit. Comment donc remettre l'Afrique sur le chemin de la croissance équilibrée compte tenu des opportunités de croissance qui s'offrent à elle? Plus précisément, quelles sont les perspectives de croissance en Afrique? Quelle politique adopter pour la prochaine décennie?

3. Ces questions en appellent d'autres, notamment :

- Quelle stratégie pour une croissance accélérée et durable en Afrique et quels en sont les principaux éléments?
- Quels sont les opportunités et les défis?
- Quel est le rôle de l'État dans ce contexte?
- Comment garantir une contribution de l'intégration régionale dans un contexte mondial marqué par l'absence de consensus international sous le traitement des questions majeures comme le commerce et le changement climatique?

Section I. LES PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN AFRIQUE

4. Plusieurs possibilités peuvent être envisagées en ce qui concerne la croissance en Afrique. Nous pourrions mentionner entre autres, les aspects liés au développement humain et ceux liés à la structure même des économies africaines.

I. SUR LE PLAN DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN

5. Les années 80 marquent l'avènement de nouvelles théories de la croissance endogène qui mettent en avant le rôle du capital humain comme facteur de croissance à part entière et qui privilégient l'éducation ou la formation de la main-d'œuvre et les aspects relatifs à la santé et à la démographie.

1. UNE EDUCATION DE QUALITÉ

6. L'Afrique est un continent suffisamment peuplé, dont les ressources humaines à elles seules pourraient être un ingrédient de pointe pour stimuler la croissance à l'instar des géants asiatiques que sont le Japon, la Chine et l'Inde. En effet, le capital humain est un élément important de la croissance à long terme; c'est un facteur essentiel de production, par l'emploi d'une main-d'œuvre bien formée et en bonne santé. Une population en bonne santé et bien formée est une population qui peut déployer des efforts et travailler pour le développement économique. L'amélioration des variables liées à l'éducation et à la connaissance permet d'augmenter la capacité de création, d'absorption des nouvelles technologies et leur utilisation, ainsi que la productivité. L'éducation et la formation du capital humain en général peut contrecarrer les rendements d'échelle décroissants des autres facteurs accumulables de production tel que le capital physique et pérenniser la croissance. En dehors de son rôle direct de facteur de production, le capital humain peut servir de complément aux autres facteurs et ressources tels que le capital physique et les ressources naturelles.

2. LES ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES ET SANITAIRES

7. Les conséquences de la détérioration du système de santé publique en Afrique ont attiré l'attention des chercheurs et entraîné la mise en place de nouvelles politiques. Au nombre de ces conséquences il y a la perte de nombreux acquis sociaux après les indépendances, particulièrement en termes de santé et de nutrition, d'où l'incapacité du système de santé publique à prévenir et guérir les maladies. La plupart de ces difficultés sont à la fois le symptôme et la cause des inégalités grandissantes devant l'accès aux services de santé en Afrique, le fossé entre les riches et les pauvres, l'accroissement du nombre des travailleurs pauvres, la réduction de la classe moyenne, et la désagrégation de plus en plus importante de la catégorie des travailleurs pauvres. Au moment où de nombreuses questions d'équité et d'accès ont été posées sur le continent, l'écart Nord-Sud dans la santé et le bien-être a aussi accru, l'Afrique étant le continent qui présente, à ce sujet, les indicateurs les plus faibles. La fuite des compétences du secteur de la santé vers les pays du Nord a accentué cet écart. Comme lieu et vecteur des rapports de force dans la société, le système de santé pose, et véhicule à la fois des questions d'accès, d'équité, de justice et de viabilité qui doivent être examinées pour une meilleure compréhension du fonctionnement et de la fonctionnalité du système. Cependant, dans la plupart des pays africains les systèmes d'assurance santé n'existent pas et la culture d'assurance privée est très peu développée. De même, les systèmes de protection sociale mis en place par la plupart des gouvernements pour atténuer les conséquences sociales des différentes réformes politiques n'ont pas eu un impact positif par manque de ressources, accompagnés qu'ils étaient de critères d'éligibilité très sévères pour dissuader le plus grand nombre, entraînant ainsi des stigmates sociaux inacceptables. L'Afrique accuse aussi une transition démographique tardive. La baisse de la mortalité enclenchée il y a environ un demi-siècle, n'a entraîné qu'une légère baisse de la fécondité (l'indice synthétique de fécondité africaine oscille autour d'une moyenne de 5,5 enfants par femme). De deux cent dix millions

en 1960, la population africaine a atteint près sept cent millions en 2000 et sera de 1,3 milliard en 2025¹.

8. L'éclosion démographique en Afrique est récente et peut être exploitée comme facteur de croissance à travers une meilleure prise en charge des populations par les pouvoirs publics. En effet, comme le stipulent les nouvelles théories de la croissance endogène, les ressources humaines jouent un rôle prééminent dans la dynamique d'une économie.

II. SUR LE PLAN DE LA STRUCTURE DES ÉCONOMIES

9. Il faudrait envisager une articulation effective des secteurs de l'économie et des stratégies de croissance économique autocentrées.

1. LA NÉCESSITÉ D'UNE ARTICULATION DE L'ÉCONOMIE

10. Le plus grand handicap des économies africaines, c'est la désarticulation entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Cependant pour Colin Clark, la bonne santé économique d'un pays est le reflet d'une parfaite cohésion de ces secteurs. Il est donc nécessaire et urgent en Afrique, que l'on parvienne à une situation où les matières premières du secteur secondaire proviendraient du secteur primaire et où les produits finis du secteur secondaire local seraient orientés vers le secteur tertiaire domestique. Ceci viendrait corriger la situation contrastée actuelle où dans la majeure partie des pays africains, les différents secteurs de l'économie s'approvisionnent plus à l'extérieur qu'à l'intérieur malgré la volatilité des capitaux sur le marché mondial.

2. LES STRATÉGIES AUTOCENTRÉES

11. Après l'échec des mesures entreprises par la communauté internationale pour améliorer la situation socioéconomique en Afrique (PAS, FAS, FASR, FRPC, IPSTE, IPPTER, etc.)², on est tenté de penser qu'une solution définitive pour la croissance en Afrique, c'est d'autocentrer les politiques de développement autour de ses réalités et de ses ressources propres. Dans ce sillage, on peut évoquer des initiatives comme le NEPAD³.

12. Les projets et les politiques de développement du passé, en faveur de l'Afrique ont été un échec simplement parce qu'ils étaient fondés sur deux malentendus. D'abord, ils portaient de concepts et de

¹ Philippe Hugon (2001)

² PAS (Programme d'ajustement structurel), FAS (Facilité d'ajustement structurel), FASR (Facilité d'ajustement structurel renforcée), FRPC (Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance), IPSTE (Initiative en faveur des pays pauvres et très endettés), IPPTER (Initiative en faveur des pays pauvres et très endettés renforcée).

³ À la fin des années 90, deux stratégies de développement authentiquement africaines voient le jour. D'une part, le « Millenium African Plan » (MAP), initié par les Présidents Thabo Mbeki d'Afrique du Sud, Olusegun Obasanjo du Nigéria et Abdelaziz Bouteflika d'Algérie, sur le thème de la Renaissance africaine. C'est un projet d'indépendance vis-à-vis du Nord et de respect des valeurs culturelles africaines, il intéressa les milieux panafricanistes. D'autres part, le Président sénégalais Abdoulaye Wade lance le Plan Oméga, basé sur la création d'un marché commun africain ouvertement libéral. Ces deux plans de développement fusionnent en 2001 pour devenir le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Le but du NEPAD est de créer une dynamique pour permettre de combler le retard qui sépare l'Afrique des pays les plus industrialisés dit autrement, faire entrer le continent africain dans la modernité et la croissance. (Source : D. Millet et E. Toussaint, 2002. 50 Questions 50 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale).

valeurs qui n'avaient vraiment pas de sens dans le contexte africain. Ensuite, les rapports de force entre le Nord et le Sud n'étaient pas de nature à favoriser l'exercice par les populations locales de leurs droits collectifs et individuels à l'autodétermination. On ne saurait développer ni les pays ni les individus, s'ils ne peuvent se développer, eux-mêmes.

Section II. LA POLITIQUE DE CROISSANCE POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

13. Du fait de la diversité des configurations des économies d'un pays à un autre, les politiques économiques doivent être spécifiques en Afrique. Il convient toutefois de mettre en relief quelques aspects généraux.

I. LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

14. Elle pourrait être axée sur les politiques sociales, financières et industrielles.

1. LES POLITIQUES SOCIALES

15. Les pays africains ont accédé à l'indépendance dans les années 60 sur la base d'un large contrat social entre les nationalistes qui ont hérité du pouvoir d'État des autorités coloniales et la population en général dont le soutien a été déterminant dans le succès des luttes pour l'indépendance. Au cœur du contrat, il y avait un engagement des nationalistes à améliorer la conditions de vie et le bien-être des populations, et la promesse d'éliminer les restrictions discriminatoires qui fondent la politique sociale coloniale et de créer de nouvelles opportunités de progrès social. La santé et l'éducation occupaient une place de choix dans les premiers investissements des gouvernements postcoloniaux, et en général ces secteurs ont connu des périodes fastes jusque dans les années 70.

16. Aujourd'hui, l'actualité internationale est marquée par la marche vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cet ensemble de huit objectifs accorde une place particulière aux questions sociales pour lesquelles l'Afrique gagnerait à s'atteler à leur résorption.

2. LA POLITIQUE FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE

17. La croissance économique d'un pays est tributaire, en grande partie, de l'efficacité de son système financier. Les règles et organismes qui permettent d'allouer l'épargne aux différents acteurs et usagers de la vie économique constituent les institutions financières (banques, établissements de microfinance, micro-assurance, microcrédit, transfert d'argent et de devises, et les autres intermédiaires).

18. Pour de nombreux pays africains, les années 80 ont été marquées par les programmes d'ajustement structurels (PAS) initiés par les bailleurs de fonds⁴. Ces programmes étaient dominés par des efforts de stabilisation visant à ramener les dépenses nationales au niveau du revenu national (équilibre budgétaire). L'État s'est donc désengagé du secteur financier. Depuis lors, les gouvernements africains accordent la priorité à la gestion des déficits financiers et aux problèmes liés

⁴ Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale (BM), créés en 1944 à Bretton Woods, (États-Unis). Ils comptaient chacun 184 membres en 2002.

au budget de l'État au détriment de la mise en place et du financement d'une politique d'investissement efficace pour soutenir la croissance économique et l'emploi.

19. Dans un tel contexte, on remarque une très faible diversification des systèmes financiers sur le continent africain, exception faite des pays comme l'Afrique du Sud. En conséquence, il existe une segmentation des circuits financiers, une interaction entre finance formelle et finance informelle. Les exclus du système bancaire peuvent ainsi accéder aux services financiers grâce aux établissements de microfinance, de microcrédit, de micro-assurance, de transfert d'argent, aux caisses d'épargne et de crédit, etc. Ce financement décentralisé touche la majeure partie de la population non bancarisée⁵ car, il est caractérisé par une plus grande souplesse de son organisation, un ancrage social et un faible coût de ses services auprès du public. Ainsi, l'informel financier⁶ exerce un rôle important d'intermédiation financière que ce soit sous forme de tontines⁷ (tontines mutuelles⁸, tontines commerciales⁹, tontine financière¹⁰) ou sous toute autre forme.

20. Le système de financement décentralisé (banques populaires, sociétés de financement, réseaux d'épargne et crédit coopératif, crédit mutuel, crédit solidaire), réduisent les coûts de transaction, limitent les phénomènes d'antisélection¹¹, de risque moral¹², et financent les exclus du système officiel. Il ressort de notre propos que la voie alternative de la finance décentralisée¹³ peut déboucher sur la création d'une réelle dynamique pouvant aboutir à la relance économique.

21. Les nouvelles théories de la croissance sont souvent présentées comme revalorisant l'influence des dépenses publiques et plus généralement comme réhabilitant le rôle économique de l'État. Les politiques des pouvoirs publics ont un impact multiforme sur le niveau de l'épargne nationale. Un moyen de remédier à une insuffisance du taux d'accumulation du capital consisterait à accroître l'épargne de l'État. L'épargne de l'État est la différence entre les recettes et les dépenses publiques. Si ces dernières excèdent les premières, l'État encourt un déficit budgétaire, qui n'est rien d'autre qu'une épargne négative. Ce déficit budgétaire évince l'investissement. La réduction du stock de capital alimente la dette nationale qui sera transférée aux générations à venir. À l'inverse, si l'État dépense

⁵ En Afrique, les institutions de microfinance (IMF) adressent généralement leurs offres de services aux couches sociales les plus défavorisées, et qui le plus souvent représentent une très grande proportion de la population totale. C'est ce qui explique en partie leur rapide éclosion dans le corps social.

⁶ Dans certaines régions comme le pays Bamiléké au Cameroun, il a la taille et le rôle d'une banque. Il joue un rôle de relais de financement de l'informel productif, généralement dans une logique de court terme. Il peut difficilement se transformer en véritable institution de crédit.

⁷ La tontine repose sur une adhésion individuelle volontaire. Les relations se nouent sur une base contractuelle. Le lien associatif est temporaire et renvoie à un objectif d'épargne et de crédit collectif.

⁸ La tontine mutuelle, à fonds d'épargne rotative, où la levée profite à chacun des sociétaires selon un ordre préétabli, mais révisable.

⁹ La tontine commerciale, à fonds d'épargne fixe, administrée par un gérant « garde-monnaie » qui reçoit des cotisations et consent des prêts. Dans ce cas les tontiniers remplissent donc certaines fonctions bancaires.

¹⁰ La tontine financière, où l'ordre des levées est mis aux enchères. C'est une logique d'intermédiation financière. Les intérêts perçus sur chaque prêt sont capitalisés et remis en jeu.

¹¹ Le terme antisélection désigne un effet pervers du fonctionnement des marchés dû à des problèmes informationnels particuliers.

¹² Le risque moral apparaît dans les situations où certaines actions des agents, qui ont des conséquences sur le risque de dommage, sont inobservables par les assureurs (marché des assurances).

¹³ En 2000, l'ONU a mis sur pied les OMD. Parmi les mécanismes à développer pour réduire la pauvreté figure en bonne place la microfinance. L'année 2005 a même été consacrée année de la microfinance.

moins que ses recettes, il a un excédent budgétaire. Ceci lui permet de résorber une partie de la dette nationale, et du même fait de stimuler l'investissement.

22. L'État peut aussi encourager fiscalement l'épargne du secteur privé. Les décisions d'épargne des ménages dépendent des taux d'intérêt; plus ces derniers sont élevés, plus l'épargne est attrayante. On peut donc aisément comprendre qu'une taxation élevée des revenus du capital décourage l'épargne privée. L'exemption fiscale de l'investissement en fonds de pension est aussi une des manières d'accroître ce rendement et d'encourager l'épargne privée. Par suite, la hausse du taux d'épargne induit une période de croissance.

23. Une autre manière par laquelle les politiques publiques affecteraient l'épargne privée c'est d'encourager l'épargne en vue de subvenir aux besoins de l'épargnant après la retraite, en réservant un traitement fiscal préférentiel aux revenus générés par les plans d'épargne-pension. Ce type de politique a pour objet macroéconomique l'accroissement de l'épargne nationale en vue de promouvoir l'accumulation du capital (sécurité sociale).

24. Les gouvernements africains dans l'élaboration de la politique macroéconomique devraient faciliter et encadrer l'émergence d'un réel système financier. D'une part, le système bancaire (macrofinance) devrait bénéficier d'un encadrement étatique substantiel afin d'adapter ses différents offres et services aux réalités que vivent quotidiennement les populations. D'autre part, les tontines¹⁴ et la finance décentralisée (financement décentralisé) doivent être soutenues dans le contexte actuel de pauvreté des populations africaines. En effet, le système de financement décentralisé¹⁵ (banque populaire, sociétés de financement, réseaux d'épargne, crédits coopératifs, crédits mutuels, crédits solidaires) touchent la majeure partie de la population non bancarisée. Il est caractérisé par la souplesse de son organisation, un ancrage social et un faible coût. L'informel financier joue un rôle important d'intermédiation financière, dans certaines régions comme en pays Bamiléké au Cameroun, il a la taille et le rôle des banques.

25. La littérature économique montre que le développement se traduit par le passage d'une économie agricole à une économie industrielle. Le poids de l'histoire est essentiel pour comprendre les spécificités actuelles de ces économies. Malgré de profondes mutations internes, elles demeurent sauf rares exceptions dominées par les économies de plantations ou minières. Or l'agriculture en Afrique n'est généralement pas mécanisée et par conséquent, ne profite pas des économies d'échelles, et les pays africains producteurs de pétrole ne disposent pas d'équipements, ni de main-d'œuvre qualifiée pour en tirer réellement profit. Il s'avère donc nécessaire que pour stimuler la croissance économique en Afrique, il faudrait mettre en place des industries lourdes; ce qui nécessite naturellement des moyens de financement énormes.

¹⁴ Le banquier Tonti avait, à l'époque de Mazarin, inventé des tontines de survie où les fonds mis en commun étaient destinés à être partagés ultérieurement entre des survivants. La tontine repose sur une adhésion individuelle volontaire. Les relations se nouent sur une base contractuelle. Le lien associatif est temporaire et renvoi à un objectif d'épargne et de crédit collectif. On peut distinguer la tontine mutuelle, la tontine commerciale, la tontine financière.

¹⁵ Dans la finance informelle l'argent chaud où se nouent des relations personnalisées l'emporte sur l'argent froid des circuits bancaires.

II. LES AUTRES ASPECTS

26. Il s'agirait à ce niveau de renforcer le rôle des institutions en place et de redéfinir le partenariat mondial pour le développement.

1. DES INSTITUTIONS FORTES

27. Après la proclamation en septembre 2000 des Objectifs du Millénaire pour le développement, de nouvelles valeurs dites universelles comme le respect des droits de l'homme, la bonne gouvernance, etc., se sont affirmées sur la scène internationale. En conséquence, les bailleurs de fonds ne sont plus seuls sur l'échiquier international et doivent partager leurs espaces d'influence avec des acteurs qui s'affirment, société civile, au Nord comme au Sud, organisations non gouvernementales, syndicats, diplomatie des villes qui occupent une place de choix dans la gestion des affaires publiques.

2. LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

28. Après le processus de décolonisation des années 60 ayant modifié le rapport de forces au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies, des revendications des pays du tiers monde ont conduit à la déclaration en 1974 du nouvel ordre économique international (NOEI) et en 1986 à la déclaration du droit au développement¹⁶.

29. De plus, aujourd'hui le débat autour de la place des pays africains au sein des organismes du système des Nations Unies fait rage. Il est clair que dans un contexte de mondialisation, si l'Afrique veut accélérer sa croissance économique elle ne peut guère se placer dans une posture d'autarcie. Il urge donc que les rapports de force entre le Nord et le Sud s'équilibrent par rapport à la tendance actuelle. L'Afrique devrait jouer un rôle consultatif et décisif dans la diplomatie internationale.

CONCLUSION GÉNÉRALE

30. En somme, nous faisons le constat selon lequel 50 ans après les indépendances, l'Afrique, un continent aussi riche en hommes qu'en ressources naturelles, reste toujours confronté aux problèmes de famine, de chômage, d'endettement, etc. A ces maux, l'on pourrait ajouter des chocs exogènes récents (à l'échelle mondiale) comme la crise énergétique, la crise alimentaire, la crise économique et financière ou encore des problèmes liés aux changements climatiques. Au regard de cette succession de difficultés à l'ère de la mondialisation, il y a lieu pour les économies africaines d'opter pour une stratégie de développement autocentrée et de se tailler place de choix dans le concert des Nations.

¹⁶ Arnaud Zacharie (2006).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Arnaud, Z. et Avermaete, J. P., (2002).** *Mise à nue des marchés financiers : les dessous de la globalisation.* Éditions vista/syllepse.
- **Arnaud, Zacharie, (2006).** *Le développement est-il un droit?* Éditions Labor.
- **Bairoch, Paul, (1992).** *Le tiers monde dans l'impasse.* Éditions folio.
- **Damien, Millet et Eric, Toussaint, (2002).** *50 questions, 50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque Mondiale.* Éditions Syllepse.
- **Damien, M. et Eric T., (2005).** *Les faux semblants de l'aide au développement.* Le Monde diplomatique.
- **Dominique, Guellec et Pierre, Ralle, (2003).** *Les nouvelles théories de la croissance.* Éditions la découverte : collection repères.
- **Fabien, Eboussi Boulaga et al., (2008).** *L'état du Cameroun.* Éditions Terroirs : Prescripteur.
- **Germain, Ndjieunde et al. (2005).** *Performances économiques des pays africains de la zone franc.* Presses universitaires de Yaoundé.
- **Patrice Vimard et al., 2007.** *L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain.* Éditions Benoît Ferry, Paris Nogent-sur-Marne, AFD, Ceped, Karthala.
- **Philippe, Hugon, 2001.** *Économie de l'Afrique.* Éditions la découverte, collection repères.
- **Roger, Tsafack Nanfosso et al., 2007.** *Budget et politique économique en Afrique.* Éditions Clé.